

**Autorisation de déplacement pour les créneaux d'AS (avant et après entraînement) :**

- J'autorise mon enfant à se déplacer avec son enseignante d'EPS pour se rendre sur le site de pratique de l'AS (Gymnase Lesven, Piscine de Recouvrance, Plage des Blancs Sablons)
- J'autorise mon enfant à rentrer seul.e depuis l'arrêt de tramway .....
- J'autorise mon enfant à rentrer seul.e depuis le collège la Fontaine Margot

**Autorisation les rencontres UNSS (rendez-vous précisé par l'enseignante à chaque rencontre) :**

- J'autorise mon enfant à se déplacer avec son enseignante d'EPS pour se rendre sur le site de la rencontre UNSS proposée

Je prends connaissance des mentions ci-dessous concernant le droit à l'image, les conditions d'utilisation des données, l'assurance et le règlementaire. Je coche les cases en connaissance de causes.

Un mail (si renseigné dans le formulaire d'inscription) vous sera envoyé pour confirmer les informations cochées.

**- Mention sur le droit à l'image :**

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (c) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

Lu et approuvé  Oui  Non

**- Conditions d'utilisation des données à caractère personnel**

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et notamment pour s'assurer du respect des conditions d'accès et de participation à ces compétitions, nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'UNSS présente, à cet égard, un intérêt légitime pour le traitement de telles données. L'adhésion à l'UNSS vaut donc autorisation pour cette dernière de collecter, d'enregistrer, de trier, de stocker les données nécessaires, y compris celles qui sont publiées ou communiquées par des tiers et qui permettent d'identifier les élèves n'étant pas autorisés, en application des articles 15 à 18 du règlement fédéral sportif et artistique de l'UNSS, à participer aux rencontres organisées dans les catégories

Etablissement, Excellence et/ou Sport Partagé, notamment ceux inscrits au titre de l'année scolaire en cours :

- Sur les listes de sportifs (haut niveau, espoirs et collectifs nationaux) arrêtées par le ministre chargé des sports.
- Sur les listes des pôles fédéraux des parcours de performance fédéraux (PPF) établies par les fédérations sportives concernées.

- En sport-études dans l'activité sportive ou artistique concernée.

Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié et conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficierez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement des données personnelles qui le concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements, par e-mail à l'adresse [daf@unss.org](mailto:daf@unss.org). Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, via l'URL <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS.

Lu et pris connaissance

**- Mention sur les Assurances & le Règlementaire :**

Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération et du règlement fédéral sportif et artistique (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSEF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel. Possibilité de souscrire à une garantie corporelle renforcée "LA sport +" de la MAIF pour un complément de 12,80€.

Lu et pris connaissance

**- Encadrement des élèves**

"Pour information, dans le cadre des rencontres districts et des rencontres départementales UNSS, dans l'éventualité d'une rencontre multi-sites, les élèves peuvent être amenés à être sous la responsabilité d'un enseignant d'EPS d'un autre établissement du district"

Lu et pris connaissance

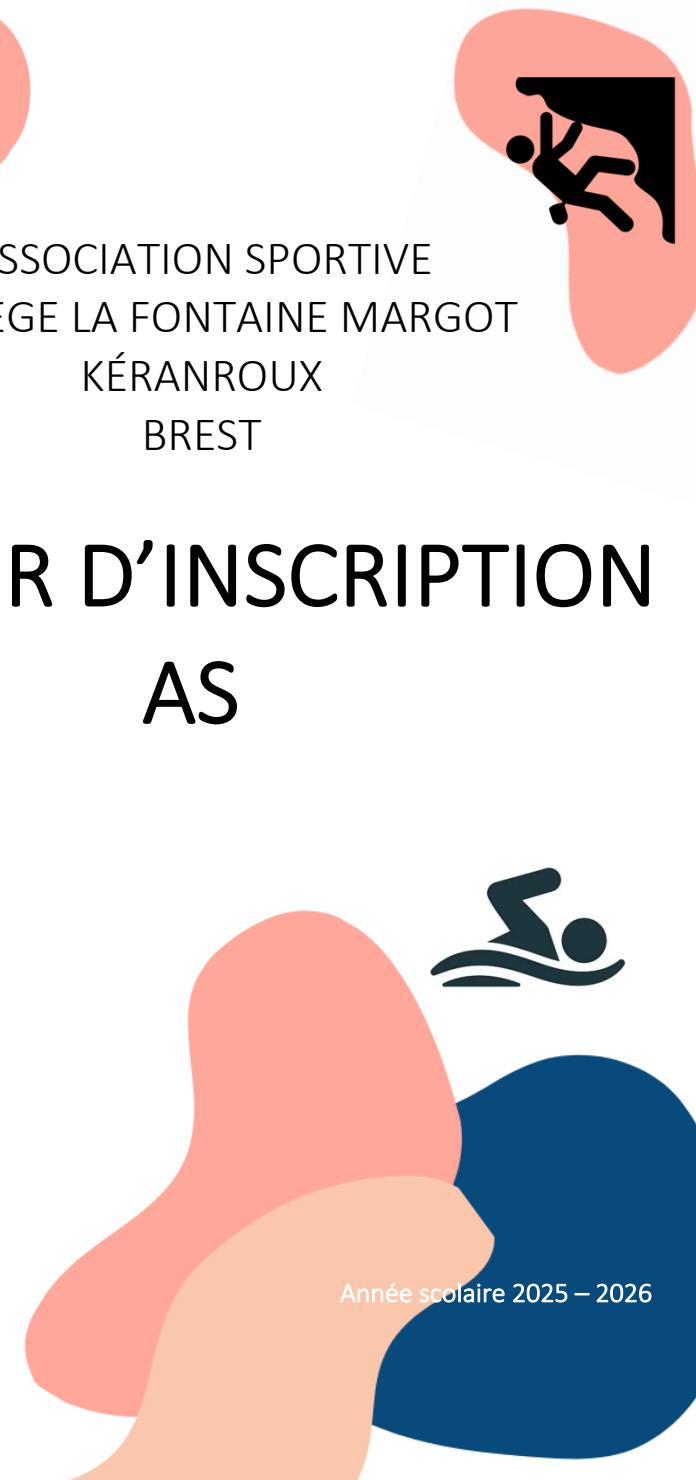
Fait à ..... le .....

Signature du responsable légal :

Signature de l'élève :

ASSOCIATION SPORTIVE  
COLLÈGE LA FONTAINE MARGOT  
KÉRANROUX  
BREST

# DOSSIER D'INSCRIPTION AS



Année scolaire 2025 – 2026

**Dossier d'inscription à remettre à l'enseignant d'EPS avec le règlement de 25€ en liquide**

ou par chèque à l'ordre de « Association sportive du collège la Fontaine Margot »

En s'inscrivant à l'AS, l'élève s'engage tacitement à :

1. **S'impliquer** assidument dans l'A.S. : une fois licencié l'élève sera inscrit sur une liste d'appel qui sera effectué à chaque séance.
2. **Respecter** les installations (y compris lors des compétitions) et le matériel mis à ma disposition par le collège.
3. **Pratiquer dans le respect** d'autrui (partenaires, arbitres, adversaires et professeurs) et des règles (de jeu, de sécurité, consignes données...) en excluant toutes formes de violence verbale et physique.
4. **S'informer** au sujet des horaires et lieux de pratique (Voir le tableau d'affichage sous le préau) et être ponctuel.

**En cas de non-respect de ces règles, l'élève pourra être exclu.e de l'AS (sans remboursement des frais d'inscription).**

**Programme pour l'année 2025 / 2026**

| Jour     | Activité                     | Horaires      | Lieu                     | Enseignante    |
|----------|------------------------------|---------------|--------------------------|----------------|
| Lundi    | Futsal tous niveaux          | 12h45 / 13h40 | Gymnase Kéranroux        | Mme Scoarnec   |
| Mardi    | Football tous niveaux        | 12h45 / 13h40 | Stade synthétique        | Mme Grémy      |
| Mercredi | Badminton                    | 13h / 15h     | Gymnase Kéranroux        | Mme Grémy      |
|          | Escalade (1 à 2 x /mois)     | 12h45 / 16h30 | Gymnase Lycée Lesven     | Mme Le Gallou  |
|          | Natation (2 à 3 x/ mois)     | 13h / 15h     | Piscine de Recouvrance   | Mme Le Gallou  |
|          | Surf / Bodyboard* (5è/4è/3è) | 13h / 17h     | Plage des Blancs Sablons | Mme Scoarnec   |
|          | Sorties VTT                  | 13h/16h       | Aux abords du collège    | 2 enseignantes |
| Jeudi    | Handball féminin             | 12h45 / 13h40 | Gymnase Kéranroux        | Mme Scoarnec   |

\* Pour les activités surf / bodyboard, les élèves doivent être titulaires de l'attestation scolaire du savoir nager (arrêté du 9 juillet 2015 paru au BO du 23.07.2015) ou du certificat d'aisance aquatique rappelé dans la circulaire 2017-127.

Le fond social du collège aide les familles modestes à régler le montant de la licence : ne pas hésiter à contacter le secrétariat du collège pour obtenir plus d'informations. La cotisation de 25€ donne le droit à l'élève de pratiquer autant d'activités qu'il/elle le souhaite.

L'AS propose six activités permanentes et d'autres activités ponctuelles (sans supplément à payer si l'élève est déjà inscrit à l'AS) : Cross, sport partagé, défi voile, ...

Les rencontres inter-établissements ont lieu ponctuellement le mercredi et sont susceptibles de perturber les cours et /ou les entraînements ayant lieu à la même heure. Une autorisation parentale sera donnée pour participer à ces rencontres.

Pour les activités se déroulant au gymnase, les séances du mois de Septembre seront considérées comme des séances d'essais : l'élève pourra y participer sans être licencié.e. **À partir du mois d'Octobre**, la licence est obligatoire pour pouvoir assister aux séances. Une fois l'élève inscrit.e, aucun remboursement de licence ne sera possible.

**Partie à compléter par le responsable légal :**

Je soussigné.e \_\_\_\_\_ père, mère, représentant légal

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail du responsable légal : \_\_\_\_\_

Autorise mon enfant : \_\_\_\_\_ (Prénom Nom)

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

À s'inscrire à/aux activité(s) suivante(s) : \_\_\_\_\_

Je refuse que mon enfant apparaisse sur d'éventuelles photos publiées sur le site du collège.

Je n'autorise pas les enseignants de l'Association Sportive à engager si besoin une intervention médicale (contact téléphonique au préalable).

**En signant cette autorisation, je donne mon accord au professeur d'EPS responsable de l'AS pour renseigner les nom, prénom, date de naissance de mon enfant sur le site de l'UNSS pour créer sa licence.**

**Signature du responsable :**

**Signature de l'élève :**